



LIGUE
BRETAGNE

Pontivy, le 17 janvier 2019

COLLECTE DE LA TAXE

D'APPRENTISSAGE 2019

Madame, Monsieur,

La Ligue de Bretagne de Tennis a reçu du CFA du Sport de Bretagne la délégation pour la mise en œuvre de la formation diplômante par apprentissage du DEJEPS Tennis. Elle est par conséquent habilitée à recevoir, à ce titre, le quota et le hors quota.

Cette taxe nous permet de participer au financement de cette formation qui se déroule au siège de la ligue à Pontivy : salaire des cadres techniques de la Ligue dispensant la formation, aide à la rénovation et l'adaptation des locaux, aide aux investissements en matériel (tablettes, vidéoprojecteur...).

Chaque année, vingt apprentis sont formés et deviendront les forces vives de l'encadrement de nos jeunes dans les écoles de tennis des clubs bretons.

Vous trouverez ci-joints les numéros du quota et hors quota pour vos versements.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments sportifs.

Christian GIRE
Président Commission
Emploi/Formation

Marie-Christine PELTRE
Présidente de la Ligue
de Bretagne de Tennis

PJ : Info Collecte 2019



COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

Comme chaque année, de **Janvier** à **Mars**, la Ligue de Bretagne de Tennis entre en campagne pour la **COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE** auprès de ses entreprises partenaires et de celles souhaitant le devenir.

La taxe d'apprentissage est

**LE SEUL IMPOT DONT LES ENTREPRISES ONT
PARTIELLEMENT LA LIBRE AFFECTATION !**

La Ligue de Bretagne de Tennis est **habilitée** à collecter :

→ **Le QUOTA** car elle est partenaire du campus d'excellence de Dinard

*Indiquer le numéro **UAI : 0352862 W** sur votre bordereau de collecte*

→ **Le HORS QUOTA** par son école de formation « Ligue de Bretagne de Tennis »

*Indiquer le numéro **UAI : 0561947 M** sur votre bordereau de collecte*

(catégorie A : formation jusqu'au niveau III)

La collecte 2019 servira intégralement à financer la formation de nos apprentis qui se déroule au siège de la ligue à Pontivy et qui regroupe chaque année une vingtaine d'apprentis.

***Ces apprentis deviendront les forces vives de l'encadrement
des écoles de tennis dans les clubs bretons.***

***Nos formations sont référencées dans le DATADOCK
(outil d'aide au référencement des organismes de formation),
critère de qualité défini par la loi.***

UNE QUESTION CONCERNANT LA TAXE ?

CONTACTEZ : **Christian GIRE** Président de la commission Emploi/Formation LBT
07 85 64 34 10 06 - christian_gire@orange.fr
Pierrick BAUCHE Directeur de Ligue
06 18 23 30 37 - ligue.bretagne@fft.fr